



38<sup>ÈME</sup> ÉDITION

DU 12 AU 14 OCTOBRE 2021

A l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes

## Discours de synthèse et clôture

Nous voilà au terme de ces trois jours et je vais devoir remercier la 38<sup>ème</sup> l'Université Sportive d'été. Une fois encore la qualité de nos intervenants, la richesse de nos débats, la capacité à s'interroger sur des sujets complexes nous aura permis de mener à bien cette 38<sup>ème</sup> édition.

Je veux remercier chacun des organisateurs, participants et intervenants.

Me voilà donc assigné à la difficile tâche de la synthèse, tradition des USE oblige.

« **Sport et Diplomatie, le sport acteur ou otage ?** » Au-delà d'une éventuelle réponse à la question, plus intéressant encore, il s'agissait pour nous de comprendre et d'analyser les règles qui sous-tendent les relations entre la diplomatie et le sport et d'en évaluer le rapport de force. La question ultime étant de savoir si le mouvement sportif a la capacité de définir et d'exercer sa propre diplomatie.

Aussi, il ne s'agit pas ici de reprendre l'ensemble de nos discussions, mais de vous proposer une approche transversale relevant quelques-uns des éléments clefs autour de trois grandes idées.

### 1. La diplomatie est consubstantielle aux sports

Nous l'avons vu au travers des différents exposés, dès les jeux de l'antiquité la dimension diplomatique est là avec l'idée d'une confrontation civilisée qui pourrait se substituer à la guerre (Alain ARVIN-BEROD). Dès lors, l'idée de nation est sous-jacente. On aura remarqué la prédominance de la diplomatie dans les rencontres sportives dans lesquelles les nations sont représentées à contrario des rencontres internationales entre clubs sportifs.

Les jeux olympiques, en cela, en sont le modèle de référence. Les tentatives de modèle alternatif d'après-guerre proposé par le milieu universitaire et ouvrier pour s'affranchir du joux politique et de la symbolique nationale auront été un échec. Toutefois, le rôle structurant qu'ils ont eu dans la construction d'une offre sportive spécifique plus ou moins alternative (festive pour l'un ; fraternelle pour l'autre) reste aujourd'hui réminiscente (Jean-Pierre LEFEVRE).



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Les JO ne sont pas les seuls enjeux de la diplomatie du sport, les réactions onusiennes à l'apartheid puis l'instrumentalisation de la coupe du monde de rugby de 1995 par les dirigeants de l'Afrique du Sud en sont un autre exemple (Carole GOMEZ).

Les boycotts, si ils sont une partie habituelle et visible de la diplomatie sportive, n'en sont pas l'unique expression et nous devons aussi nous souvenir du défilé de la Corée du Nord et de la Corée du Sud

ensemble lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver en 2018 à Pyeongchang, ou encore le rôle de Didier DROGBA dans la réconciliation nationale rendant visite aux deux factions rivales de son pays, la Côte d'Ivoire, fracturée en deux zones (nord et sud), pour présenter à la foule son trophée de meilleur joueur africain (Nah Aminatah FOFANA).

La diplomatie peut aussi se révéler multipartite, ainsi plus proche de nous en Europe, mentionnons les oppositions politiques, transnationale, à la constitution d'une super league et la mobilisation des différents acteurs politiques et du mouvements sportifs pour prôner la constitution d'un modèle sportif européen autour des valeurs humanistes par les programmes européens de soutien au sport.

Ainsi, nous le voyons, il n'est pas d'enjeux sportifs inter-nation sans enjeux diplomatiques, qu'il s'agisse de diplomatie douce, de solidarité, ou de symbolique. Apolitique dans sa raison d'être, le sport n'en demeure pas moins politique dans son être, la question relève donc davantage de son autonomie (Thierry ZINTZ).

Cette réalité d'une consubstantialité de la diplomatie dans le sport, trouve sa traduction dans notre USE au travers de deux personnalités. Celle de (Brigitte HENRIQUES), Présidente du CNOSEF qui témoigne de cet enjeu pour le mouvement sportif et celui de (Laurence FISCHER), ambassadrice pour le sport, pour le gouvernement.

## 2. L'évolution du paradigme,

La deuxième idée est celle de l'évolution du paradigme, c'est-à-dire des liens entre la diplomatie et le sport au cours du temps. Parce que le sport n'est pas en dehors de la société, il en épouse aussi les évolutions. (Jean-Michel BRUN)

La diplomatie sportive fut avant tout politique jusqu'à son apogée durant la guerre froide (Cyril POLYCARPE), puis évoluera à partir des jeux de LA en 1984 pour intégrer une dimension économique. Dès lors, sans s'affranchir de la politique, les enjeux économiques et l'instrumentalisation des sponsors viendront complexifier un peu plus les relations diplomatiques.

A cette évolution, il faut associer l'impact des innovations technologiques, de la TV en particulier, permettant la diffusion des événements. Ainsi, les sportifs peuvent désormais manifester points levés ou genou à terre trouvant en ce nouveau média un écho puissant (Jean-Paul SAVART).

Enfin l'avènement des réseaux sociaux vient ajouter une dimension nouvelle avec une expression, voire contestation, des peuples démultipliés, exerçant une nouvelle pression sur les politiques.

Ainsi, ces changements de paradigme s'accompagnent de nouvelles formes de boycott La CAN 2017 boudée par la population en est une autre illustration (Ghislain Megne M'ELLA représenté par Axel NGUEMA). Le boycott n'est plus l'apanage des nations.

Plus encore, les deux exposés de ce matin, amènent à compléter l'évolution de ce paradigme avec une diplomatie sportive qui cible les masses au travers de la notion d'héritage, constitutif d'un patrimoine matériel et immatériel (Jean-François LOUDCHER) comme une contrepartie nécessaire à l'acceptation par les peuples des JO, désormais de plus en plus contestée par une partie d'entre-eux et dont les candidatures à leur organisation s'amenuisent continuellement.

Le softpower trouve lui aussi de nouvelles formes, pas nécessairement à l'initiative des Etats, mais probablement avec leur bienveillance sur fond d'intérêt économiques pour leurs sociétés du numérique et de la communication, comme en témoignent les jeux vidéo et jeux en ligne avec en arrière-plan les licences, droits associés et data (Valérie BONNET).

**Face à ces évolutions le sport s'est adapté**

### 3. L'adaptation stratégique du mouvement sportif

Face à ce qu'il considère comme une intrusion, le sport n'aura de cesse de s'adapter pour s'affranchir du politique. Clamant le principe d'un statut apolitique, le sport s'efforcera de rechercher autonomie et indépendance, différentes dates le démontrent.

En 1951, le CIO reconnaît l'URSS pour contrebalancer l'hégémonie américaine.

En 1984, M. Samaranch voulant s'affranchir de l'influence des 2 grands, URSS et USA, établit pour le CIO une stratégie financière afin de lui assurer une plus grande autonomie.

En 1992, le CIO accepte les sportifs professionnels pour éviter que des fédérations sportives ne deviennent les seuls lieux de performances. Le principe de l'amateurisme tombe.

On notera que la reconnaissance du CIO par les nations et les instances internationales, fait de lui une des rares organisations internationales de ce poids non Onusienne. Le statut du CIO relève du droit helvétique, et il s'est fixé à lui-même au travers de la charte olympique, les règles applicables, définissant ainsi une grande partie de celles de la diplomatie sportive.

Finalement, c'est peut-être l'activiste Théodore Ruyssen qui avait raison, lui qui avait pressenti qu'il était nécessaire d'inscrire dans le droit les conditions de la paix (Jean-Paul CALLEDE).

Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur l'Europe et son influence diplomatique dans la sphère du sport. Bénéficiant d'une compétence d'appui au travers de l'article 165 du traité sur le fonctionnement de l'Europe et en l'absence d'une Europe Politique, la marge de manœuvre reste faible du point de vue diplomatique, concentrer davantage sur une diplomatie de terrain avec des initiatives tels : Erasmus+, la semaine européenne du sport, et une coopération entre pays européen voire au-delà (Colin MIEGE). L'exposé sur le Brexit nous aura apporté un éclairage différent et intéressant. Observons ainsi l'absence d'enjeux formalisés du Brexit sur le sport si on le compare aux enjeux de la pêche, de l'accès au marché, ou des frontières par exemple (Jacob KORNBECK). Ainsi, la compétence d'appui, nécessairement limitée, s'articule autour des enjeux sociétaux sans pouvoir remettre en cause une conception « marché » du sport. Les tenants de l'exception sportive, en écho à l'exception culturelle, sont tenus en échec.

## Conclusion

Ainsi peut-on conclure que le sport aura réussi à s'adapter afin de s'assurer une certaine autonomie à défaut d'une totale indépendance.

Le Sport acteur ou otage ? Nous nous étions engagés à proposer une grille de lecture, je reprendrai donc celle évoquée, qui semble juste et simple ;

- Le sport est acteur quand on parle de la **diplomatie du sport**. La diplomatie est alors au service du sport utilisant les valeurs, objectifs et règles du sport. (Athlètes sous Bannière Olympique par exemple, ou par des initiatives de terrain comme le démontrent les clubs Universitaires au Burkina Fasso. (ASSED-ASSUL Alioune TOURE)
- Le sport est otage quand on parle **de diplomatie par le sport**. Le sport est alors au service de la diplomatie au travers de valeurs ou d'objectifs qui ne lui sont pas propre, selon des règles externes au domaine sportif et fixé par lui. La volonté d'illuminer le stade de Munich pour s'opposer à une loi liberticide hongroise en est un exemple récent.

La conclusion s'impose alors à nous, représentants du monde sportif. Si la diplomatie sportive est consubstantielle au sport, soumise à l'évolution de son environnement et sous contrainte d'adaptation, il nous appartient pour ce qui relève de la diplomatie **du** sport d'en être les acteurs volontaires.

S'agissant de l'UNCU, nous y contribuerons au travers de la création et de l'animation de l'UFCU (Union Francophone des Clubs Universitaires).

Il convient maintenant de vous remercier à nouveau, vous tous qui avez été les acteurs de cette 38<sup>ème</sup> USE et comme je ne veux pas que vous en deveniez les otages je vais m'arrêter là.

Le temps pour moi d'annoncer les deux universités d'été suivantes, sur la santé et l'environnement. Deux thèmes qui ne sont pas si éloignés de la diplomatie qu'on pourrait le croire, chacun d'eux ayant été évoqué ces 3 jours. La santé des sportifs au travers du dopage d'Etat, la santé des travailleurs pour construire les équipements à marche forcée. L'environnement sujet de polémique également, en particulier pour certains sports jugés trop polluants ou certains équipements énergivores.

Noter sur vos agendas :

« *Sport et santé, vers de nouveaux paradigmes* » en 2022 à Clermont-Ferrand.  
« *Le développement durable et le sport, réalités et perspectives* » en 2023 à Grenoble.

Laissez- moi encore quelques minutes pour remercier Norbert et Monique et au travers eux l'ASUL, ses bénévoles et ses salariés, Pascal et Antoine et toute leur équipe. Je savais pouvoir compter sur eux, comme il y a plus de 20 ans. Mais je dois l'avouer, ils auront eu moins de soutien de l'UNCU qu'à l'époque et une période Covid autrement plus compliquée. Merci de votre accueil, de votre dévouement et de votre professionnalisme dans la préparation et la conduite de ce colloque, que la covid aura particulièrement perturbé.

Enfin je veux remercier l'UJSF de sa présence en la personne de Jean-Paul, journaliste passionné et passionnant. Tu nous as rappelé ici ta fidélité à la mémoire de Jacques Marchand, attaché comme lui à la presse libre et indépendante. Tu l'as évidemment honoré dans ce combat et même permets moi de te le dire, au travers de tes combats. Et nous sommes particulièrement reconnaissant des efforts réalisés pour être parmi nous.

Et finalement, remercier une nouvelle fois le conseil Régional, pour son soutien et la mise à disposition de sa magnifique salle plénière.

Merci à tous, on se rappellera cette USE Covid comme une transition symbolique vers la prochaine USE « *Sport et santé, vers de nouveaux paradigmes* » en 2022 à Clermont-Ferrand.



Jean-François OUDET  
Président de l'UNCU